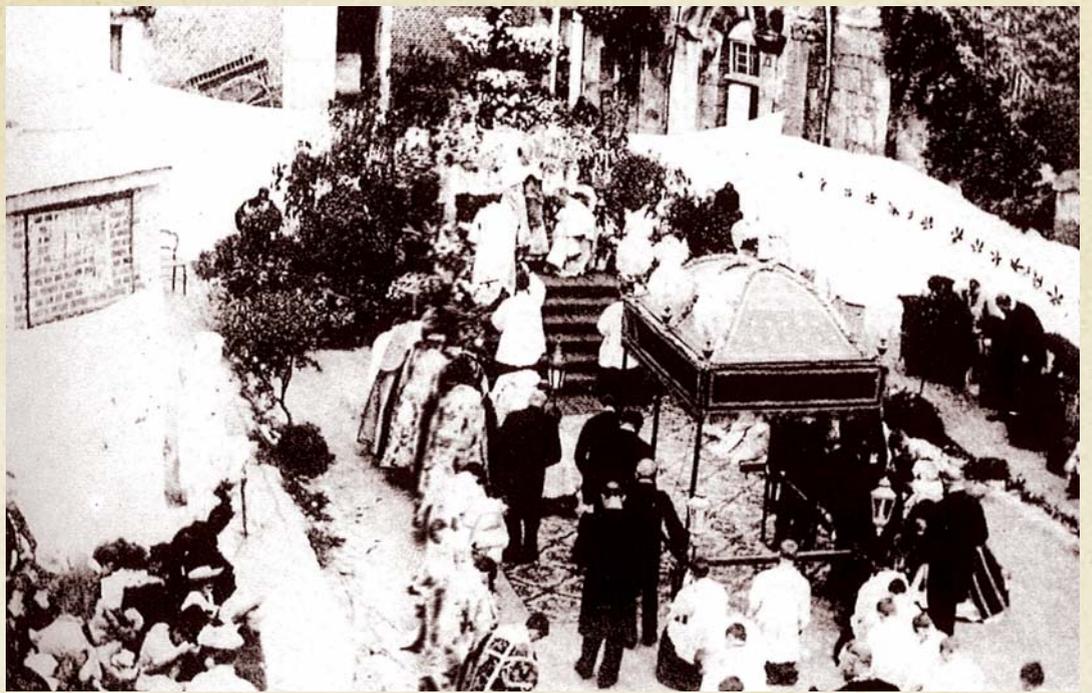
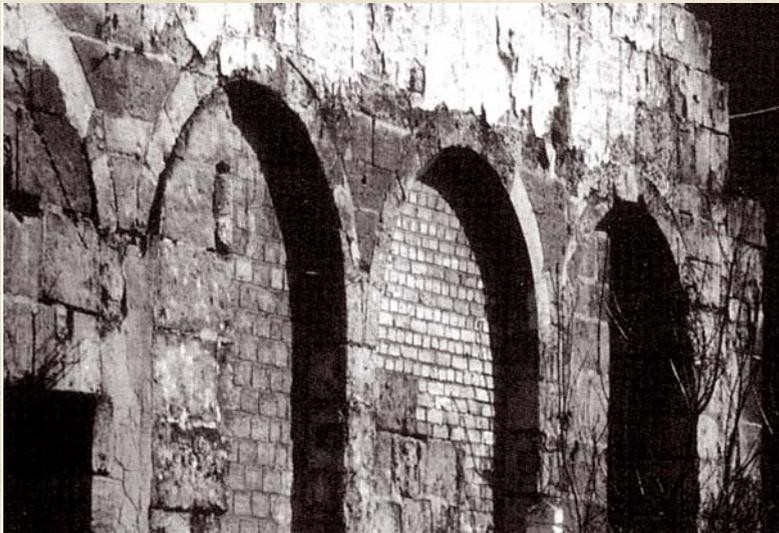


L'Église Saint-Germain (2^{ème} partie)



Dernière procession de la Fete-Dieu - 1905

Depuis 1918, il ne reste plus de cette église qu'un pan de mur (mur gauche de la nef) dans les jardins, comme nous le montre la photographie. Mais, depuis le XII^{ème} siècle, on peut retrouver ce qu'a conservé la mémoire.



De quelques événements ou personnages marquants

En 1434, le pays est ravagé par des soudards ne respectant pas la trêve signée par les Anglais, Jean de Luxembourg et Guillaume de Flavy confie à un chef de guerre la pacification. Le comte d'Etampes (lieutenant général de Philippe III le Bon (1396-1367) duc de Bourgogne) accepte pour 2000 francs pour lui et 200 pour son conseil. Guillaume de Flavy (gouverneur de Compiègne) accuse la ville de Noyon d'abriter des gens de guerre très nuisibles entre Compiègne et Noyon. On trouve ces gens sans aveu Quintinet d'Estrées et Jean l'Armagnac réfugiés dans l'église Saint-Germain. Ils sont emmenés dans les prisons de l'hôtel de ville et le beffroi. Jugés par une assemblée des habitants le 6 novembre, ils

sont noyés au pont d'Orgueil et leurs complices bannis.

Jean Quentin est originaire de cette paroisse. Il est prêtre et chanoine de Noyon en 1547 et l'un des bienfaiteurs du collège de Danville de Paris.

Le 7 novembre 1659 est signé le Traité des Pyrénées entre la France et l'Espagne. Trois mois plus tard est organisé un très grand cortège rassemblant les élus, les hommes d'armes et la musique et entre autre, devant l'église Saint Germain, comme en plusieurs points de la ville, on publie, à haute voix la publication de la paix.

Le chanoine Levasseur écrit dans ses « Annales » : « *Non seulement la paroisse Saint-Germain est chérie d'en-Haut et des saints du paradis qui n'y sont réclamés en vain, mais aussi en recommandation aux nobles de la terre, qui ont désiré*

y graver leur mémoire en la dévotion de leurs charitez.

Entre autres, Demoiselle Agnès, jadis femme de Renaud de Sorel, demeurant en la même paroisse. Elle offrit une rente annuelle et perpétuelle pris sur les terres d'Ecuville... »

Jean de Charmolue (né vers 1535-1603) écuyer et capitaine au service du roi, donne une rente de 200 francs pour l'apprentissage de douze enfants pauvres pendant deux ans ; et après deux ans d'apprentissage, les garçons ont dix écus et les filles vingt francs. Dans son testament, il demande à être enterré en cette église où il a reçu le baptême. « Les enfants assistaient à une messe le troisième dimanche de chaque mois et à cette occasion, chaque enfant recevait un sol de rétribution et chaque maître deux sols pour l'offrande. »

Les archives départementales de l'Oise, mettant en ligne les registres paroissiaux, présentent les registres des naissances depuis avril 1590 jusqu'en 1600. Ils sont signés par Pierre du Huvet, prieur-curé depuis 1563 et en exercice en 1601. Ils témoignent de cette période troublée par l'adhésion de Noyon à la Ligue, par l'avènement d'Henri IV en 1589 et la reconquête de Noyon le 20 août 1591.

Le 28 avril 1691, Monseigneur François de Clermont-Tonnerre fait une visite dans

cette paroisse.

Ponce Diancourt, religieux de Saint-Augustin, ancien prieur de Saint-Barthélémy, redevient prieur-curé de Saint-Germain en 1776. La loi du 26 novembre 1790 l'oblige à prêter le serment : « *Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de cette paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et approuvée par le Roi* ». Obéissant à la consigne donnée par l'évêque Monseigneur Louis André de Grimaldi, il refuse ce serment. La loi du 9 au 27 avril 1791, supprime les paroisses. Les biens d'église pourront être vendus.

Une photographie nous montre la procession de la Fête-Dieu en 1905. Ce fut la dernière avant l'interdiction instituée par le maire Ernest Noël et son Conseil municipal dans le but d'éviter, dans le climat anticlérical, des manifestations publiques.

Docteur Jean Lefranc
Vice président de la Société historique, archéologique et scientifique de Noyon.